

Préfiguration du Comité stratégique de filière Numérique de Confiance

Chers acteurs de l'écosystème,

Le numérique de confiance, dont vous êtes les acteurs et parties prenantes, est un sujet central, transversal et stratégique de nos transformations économiques qui engage l'avenir de l'autonomie industrielle et numérique, de la protection des données et du développement de formes économiques nouvelles imbriquant réel et virtuel. A ce titre nous nous devons d'affirmer et de mettre en œuvre une ambition commune autour d'un modèle européen du numérique de confiance, qui garantisse tant la protection et la sécurité de nos données que notre autonomie stratégique, et ce, face à la montée en puissance de modèles concurrents, sinon rivaux.

La mobilisation pleine et entière de toutes les parties prenantes en faveur de notre écosystème du numérique de confiance est aujourd'hui indispensable. Le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique M. Bruno LE MAIRE et le Ministre Délégué au Numérique M. Jean-Noël BARROT ont lancé le projet d'un Comité Stratégique de Filière dans le cadre du Conseil National de l'Industrie, dont ils m'ont demandé de préfigurer les contours et les ambitions d'ici au printemps prochain.

Je souhaite saisir cette occasion pour porter la voix et les initiatives de tous les acteurs impliqués pour intégrer en amont leurs perceptions, leurs sensibilités et leurs visions. C'est le but de cette consultation préalable à laquelle je vous propose de participer jusqu'au 12 décembre prochain et qui fait suite à plusieurs échanges que j'ai eus ces dernières semaines, notamment avec des coordinateurs de chaque grand secteur constituant cette filière du numérique de confiance, à savoir le cloud, les éditeurs logiciels, l'intelligence artificielle, le quantique et les technologies immersives. Cette consultation ouverte à tous vise à nouer le dialogue entre des acteurs de spécialités parfois très différentes, souvent conscients de partager des enjeux communs, mais trop souvent rarement amenés à se rencontrer. Elle permettra d'établir un portrait et une vision de notre filière du numérique de confiance, mais surtout à déterminer des objectifs communs et esquisser des plans d'actions concrets et rapidement réalisables. Sur la base de ses résultats, j'ai pour ambition de vous proposer au mois de janvier un premier bilan d'étape.

Le Comité Stratégique de Filière est un moment charnière pour une filière jeune, innovante et en constante évolution. Ses efforts seront d'autant plus efficaces qu'ils s'appuieront sur votre diversité, votre complémentarité et votre créativité. Les mesures et propositions concrètes qui doivent résulter de ce processus ont pour mission de promouvoir notre filière, renforcer la compétitivité d'une offre française, et européenne, d'établir une autonomie numérique et technologique européenne sur de nombreux domaines structurants sur toute la chaîne de valeur du numérique et enfin de garantir une souveraineté sur les technologies structurantes du futur, de gestion, de protection et de sécurité des données sensibles et régaliennes. Nous voulons que l'engagement collectif du CSF se mesure à l'aune de plans d'action concrets, d'un calendrier ambitieux pour leur mise en œuvre et d'une évaluation continue des efforts entrepris.

Nous comptons sur vos idées, vos visions du secteur et votre implication concrète pour faire réussir cette initiative. Je vous remercie ainsi par avance du temps que vous consacrerez à ce questionnaire ainsi que de votre implication dans le Comité Stratégique de Filière tout au long des prochains mois.

Michel Paulin, préfigurateur du CSF Numérique de confiance

0 – Informations personnelles

1. Nom / Prénom
2. Fonction
3. Adresse mail
4. Domaine d'activités (à sélectionner / 7 réponses maximum)
 - Cloud
 - Logiciel
 - Quantique
 - Technologies immersives
 - Intelligence artificielle
 - Utilisateurs de service de numérique de confiance
 - Autre (*préciser*)
5. Type d'acteur (à sélectionner / 1 réponse)
 - Entreprise privée
 - Association, groupement ou syndicat professionnel
 - Entité/Organisation publique,
 - Établissement d'enseignement supérieur
 - Autre (*préciser*)
6. Si vous êtes une entreprise privée
 - Nombre de salariés (*préciser*)
 - Chiffre d'affaires (*préciser*)
 - SIRET (*préciser*)
 - Maison mère (*préciser*)
 - Filiales hors de France (*préciser*)
7. Si vous êtes une association ou un groupement
 - Nombre de salariés (*préciser*)
 - Chiffre d'affaires (*préciser*)
 - Nombre de membres (*préciser*)
8. Si vous êtes un établissement d'enseignement supérieur
 - Pôle / structure de rattachement (*préciser*)
 - Nombre de chercheurs (*préciser*)
 - Nombre d'enseignants (*préciser*)
 - Nombre d'étudiants formés (*préciser*)
 - Niveau de formation (*préciser*)
9. Participez-vous (ou votre organisation) à d'autres CSF (à sélectionner / 7 réponses maximum)
 - Industries électroniques
 - Industries des nouveaux systèmes énergétiques
 - Infrastructures numériques
 - Industries de sécurité
 - Solutions Industries du Futur
 - Industries et technologies de santé

- Autre (*préciser*)

10. Pouvez-vous préciser votre engagement dans ce CSF : (à sélectionner / 1 réponse)

- Membre du bureau
- Animation de groupe de travail
- Participation à un groupe de travail
- Autre (*préciser*)

I – Pour dessiner ensemble une vision stratégique partagée de la filière

11. Quels sont les obstacles que rencontrent les acteurs français dans la structuration et l'affirmation de leur offre de numérique de confiance ? (à sélectionner / 7 réponses maximum)

- Absence de réglementation
- Opportunités de marché insuffisantes dans le secteur privé
- Opportunités de marchés publics insuffisante
- Manque de visibilité sur le marché
- Manque de ressources humaines et de compétences
- Relations avec l'écosystème et/ou manque de structuration des sous-filières
- Autre (*préciser*)

12. Afin de développer l'écosystème du Numérique de Confiance, quel ordre de priorité fixeriez-vous entre les thèmes de travail suivants ? (Classer les propositions)

- Commande publique et financements publics
- Certifications et réglementations (notamment concernant la classification des données sensibles et l'hébergement et le traitement)
- Commercialisation de l'écosystème « numérique de confiance »
- Définition et protection des données sensibles
- Formation, talents et compétences
- Recherche et Développement
- Transition écologique
- Diversité et Inclusion

13. Classez ci-dessous les valeurs et principes qui doivent, selon vous, être au coeur de la démarche Numérique de Confiance : (Classer les propositions)

- L'autonomie
- La protection des données et la sécurité
- La responsabilité
- La concurrence
- La résilience

14. L'engagement pour la transition écologique et la réduction de l'empreinte environnementale est un enjeu transversal de responsabilité et d'efficacité pour toute la filière. Quelles actions sont susceptibles d'avoir un impact fort et rapide sur le caractère éco-responsable des solutions numériques de confiance ? (à sélectionner / 6 réponses maximum)

- Le développement d'instruments de mesure et d'évaluation de l'empreinte environnementale avec une méthodologie ouverte, transparente et auditable
- L'élaboration d'un plan concerté de réduction de l'empreinte environnementale de la filière réparti entre ses différentes composantes (datacenters, serveurs / fournisseurs)

de IaaS, fournisseurs de PaaS / environnements de développements / plateformes applicatives y compris IA, xR, VR, SaaS)

- La proposition aux clients et utilisateurs d'offres pionnières volontaristes sur les réductions de l'empreinte carbone liée aux solutions numériques
- La mise en œuvre de programmes de sensibilisation et d'éducation des clients et utilisateurs aux bonnes pratiques de réduction de leur empreinte
- Une régulation forte qui fixe des objectifs ambitieux de réduction de l'empreinte environnementale du numérique, applicables aux infrastructures, aux réseaux, aux services et aux terminaux
- Autre (préciser)

15. L'égalité homme-femme et l'inclusion sont également des enjeux majeurs et transversaux de la structuration de l'écosystème du numérique de confiance. Quels obstacles rencontre la féminisation des métiers ?

16. Quelles actions ou mesures concrètes sont susceptibles d'apporter rapidement et durablement des avancées en matière d'inclusion et de diversité dans le numérique ?

II – Pour bâtir ensemble un plan d'action concret et rapidement réalisable

→ Agir pour assurer une formation et un recrutement pérennes et de qualité sur toute la filière

17. Dans vos fonctions de direction, quelles difficultés rencontrez-vous en termes de recrutement, de formation, initiale et continue et quelles évolutions percevez-vous ?

18. L'effort principal en termes de formation pour structurer un écosystème du numérique de confiance devrait porter sur : (à sélectionner / 7 réponses maximum)

- L'acculturation numérique du grand public et dès l'enseignement primaire/secondaire
- Les formations techniques courtes post-bac à travers le développement de programmes de formation en alternance
- Les masters et écoles d'ingénieur avec une planification à long terme des besoins de la filière
- Les doctorats et les bourses doctorales et post-doctorales susceptibles de maintenir les profils les plus qualifiés, grâce notamment à des programmes de soutien concertés entre acteurs de la filière
- La formation continue à travers un dialogue avec les Ministères pour adapter les programmes et favoriser les liens entre filière UE et formations professionnelles et continues
- Les programmes de reconversion coordonnés avec d'autres filières industrielles en fonction d'une planification évolutive des besoins
- Autre (préciser)

19. Quels projets concrets concernant la formation et le recrutement de talents vous paraissent pouvoir être menés en lien avec d'autres CSF ?

→ Agir pour maintenir une R&D d'excellence et tournée vers l'innovation

20. Les freins que vous identifiez pour la R&D au sein de la filière sont : (à sélectionner / 5 réponses maximum)

- Des priorités de recherche ou d'innovation mal/non identifiées
- Un manque de ressources financières ou des difficultés de fléchage des financements de projets de recherches
- Une insuffisance de projets (y compris en termes de Partenariats Publics-Privées)
- Des liens ou un dialogue insuffisants entre les typologies d'acteurs (grands groupes, utilisateurs du secteur, start-ups, laboratoires de recherches, acteurs publics)
- *Autre (préciser)*

21. Quels sont les projets mis en œuvre dans d'autre pays pour le soutien à la R&D qui vous semblent particulièrement efficaces et susceptibles d'être mis en œuvre en France ?

→ Agir pour créer des règles du jeu favorables au développement de la filière et faciliter l'accès aux financements publics

22. Les principaux enjeux dont le régulateur et la filière devraient se saisir pour créer un écosystème et une régulation favorable au développement du numérique de confiance sont : (à sélectionner / 6 réponses maximum)

- L'accompagnement (financier, mentorat, administratif...) des industriels pour l'obtention de certaines certifications, notamment les acteurs de petite taille
- Le déploiement d'une politique du logiciel libre ambitieuse
- La définition d'un cadre précis et exhaustif des données publiques sensibles et la clarification des exigences sur « les niveaux de confiance » requis en fonction de la sensibilité des données de projets (y compris en termes de Partenariats Publics-Privées)
- Un diagnostic économique de la filière, permettant des recommandations claires en matière de fléchage des financements
- Un diagnostic sur l'accès au capital pour les entreprises françaises
- *Autre (préciser)*

→ Agir pour la commercialisation des solutions numériques de confiance

23. Quels freins rencontrez-vous dans le développement à l'export et en particulier dans l'Union européenne ?

24. Quelles sont les mesures les mieux à même de favoriser l'adoption de solutions numériques de confiance par les usagers et clients ? (à sélectionner / 5 réponses maximum)

- Une mesure du niveau de dépendance des grands groupes à l'égard des solutions numériques, grâce à un observatoire grand comptes
- Un guide de choix, établi en coopération entre les acteurs de la filière, les pouvoirs publics et les usagers permettant aux clients et usagers d'identifier leurs besoins et leurs vulnérabilités
- La mise au premier plan de la dimension éco-responsable des solutions numériques de confiance, en collaboration avec le Conseil du Numérique éco-responsable
- Un plan de communication ou une campagne de promotion pour faire connaître les offres de solutions numériques de confiance
- *Autre (préciser)*

25. Les mesures les plus susceptibles de stimuler la commande publique de solutions Numérique de Confiance sont : (à sélectionner / 4 réponses maximum)

- La mesure du niveau de dépendance numérique des organismes publics à travers un observatoire de la dépendance numérique

- L'inclusion dans un Buy European Act de dispositifs destinés à empêcher l'application de clauses d'extra-territorialité
- La fixation d'objectifs aux administrations publiques par l'administration
- Autre (préciser)

26. Souhaitez-vous mettre en avant un autre projet concret que le CSF pourrait porter ? Quelles seraient les ressources nécessaires pour le mener à bien ?

III – Pour participer à l'action collective

27. Seriez-vous (ou quelqu'un de votre équipe) susceptible de vous impliquer dans les activités du Comité Stratégique de Filière au sein d'un groupe de travail ? Si oui , sur quel thème ? (à sélectionner / 3 réponses maximum)

- Commande publique, financement, certification et régulation
- Commercialisation de l'écosystème « numérique de confiance »
- Formation et talents
- Recherche et Développement
- Transition écologique
- Diversité et Inclusion
- Autre (préciser)
- Pas intéressé

28. Combien de temps par mois seriez-vous prêt à vous rendre disponible ?

- ½ journée par mois
- 1 jour par mois
- 2 jours par mois

29. Quel rôle souhaiteriez-vous jouer dans les groupes de travail (pilote, contributeur régulier, contributeur occasionnel...) ?

30. Seriez-vous prêt à contribuer au financement du CSF qui repose sur un budget exclusivement volontaire et porté par les acteurs de la filière sur les deux années d'activité. La participation d'un grand nombre d'acteurs différents est un gage de dynamisme, d'indépendance et de visibilité accrue

- De 1,000 à 5,000 euros / an
- Jusqu'à 10,000 euros/ an
- Jusqu'à 50,000 euros / an
- Au-delà de 50,000 euros par an

31. Souhaitez-vous uploader un fichier pour illustrer/appuyer vos réponses ?